

Extrait du site UGTG.org

url :À <http://ugtg.org/spip.php?article1818>

USTKE : Fin des conflits À Stimex et À Super Cop. Pour le conflit À la SLN, on attend ...

- ActualitÀ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2012

Mis À jour le : mercredi 6 juin 2012

UGTG.org

[\[JPEG\]](#)

Stimex. Samedi 1er juin. Afin de faire avancer le dialogue entre notre organisation syndicale et la direction de Stimex, les camarades se postent devant la sorbetière du complexe commercial Mirage Plaza. Une façon de montrer leur détermination. La Fédération qui gère ce conflit s'est retrouvée dans une impasse la semaine dernière. Cette action fait suite à une troisième rencontre qui est restée en l'état : le co-gérant n'avait pas modifié sa décision d'un pouce, celle de licencié notre camarade. Des drapeaux (ustke et kanaky) fleurissent donc la devanture du commerce, une banderole accrochée aux poteaux de la terrasse, des camarades venus épauler les membres de la Fédération se positionnent à l'entrée du marchand de glace italienne.

[\[JPEG\]](#)

Très vite, aussi vite que les camarades sont arrivés, un rendez-vous est pris, le patron et son collègue semblent disposer à lâcher du mou... A cet instant, on comprend que la protestation organisée devant la sorbetière a porté ses fruits. Ainsi, nos responsables syndicaux ont obtenu jusqu'au bout des négociations ce lundi dans les locaux de l'inspection du travail.

En effet, en début d'après-midi un protocole d'accord a été signé entre les différentes parties (ustke, direction de stimex et la direction du travail). Cet accord stipule la réintégration de notre camarade à son poste avec la suppression de certaines tâches, par contre la mise en rayon se fera sous certaines conditions.

Super Cop plus connu sous le nom " Vival de Kamouré ". Samedi 1er juin. Toujours dans l'optique de renouer le fil du dialogue avec la gérante du commerce situé à l'entrée de Kamouré, le syndicat occupe le terrain. C'est ainsi qu'une dizaine de nos camarades se sont rendus à Tontouta " Chez Daniel ", un magasin qui appartient aussi à la gérante de Super Cop. Ils se sont mis à l'entrée du magasin, profitant de cette manifestation pour informer les clients. D'autres militants ont été manifestés du côté de Porte-de-Fer.

Ces actions ont été ainsi bénéfiques pour le syndicat puisque les quatre camarades menacés de licenciement ont repris le chemin du travail depuis ce matin. Ils ont tous obtenu réintégration." Afin d'éviter de rompre à nouveau le fil du dialogue, un travail va être fait sur chaque fiche de poste. Les salariés vont suivre des formations afin qu'ils ne se retrouvent pas à faire de la polyvalence ", a souligné Roger Toulangui, l'un de nos responsables syndicaux en charge de ce dossier. Signé hier, le protocole de fin de conflit a mis fin à près de trois semaines de grève menée par les camarades du commerce.

SLN. Vendredi 31 mai. La section STKE/SLN a entamé une grève depuis vendredi dernier sur les cinq sites miniers de la SLN (Doniambo, Thio, Népoui, Kouaoua, Tiébaghi). Nos responsables syndicaux de ses secteurs miniers réunis la semaine dernière ont constaté qu'ils n'avaient pas eu de réponse concernant un cahier de revendication déposé le 2 mai dernier. Certains points n'avaient pas été traités depuis deux ans.

[\[JPEG\]](#)

Trois points marquent fortement leur mécontentement :

[-] les dispositions prises par les ressources humaines de la SLN concernant entre autre le salaire minimum, la grille salariale du 2ème collègue, la révision du salaire lié à la polyvalence...

USTKE : Fin des conflits à Stimex et à Super Cop. Pour le conflit à la SLN, on attend ...

[-] les conditions de travail liées à l'utilisation des produits chimiques, l'exposition des salariés aux différents produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) ...

[-] sur l'outil SLN - performance/compétitivité, en particulier sur le pacte d'actionariat, les bénéfices du PAC (Plan d'Amélioration de la Compétitivité), la construction de la centrale électrique...

Une rencontre est prévue demain (mardi 5 juin) à 14 heures entre nos responsables syndicaux et la direction de la SLN.